

## Comprendre et prévenir la contrefaçon dans la vente de vêtements de seconde main

### Public :

Responsables et collaborateurs de boutiques ou plateformes de revente de vêtements et accessoires d'occasion, acheteurs, contrôleurs qualité, responsables conformité, responsables e-commerce seconde main.

### Prérequis :

Aucun prérequis spécifique. Une première familiarité avec les notions de revente ou de propriété intellectuelle constitue un avantage.

### Durée :

1 jour (7 heures) – Présentiel ou distanciel

### Objectifs pédagogiques :

#### A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Comprendre les enjeux juridiques, économiques et réputationnels de la contrefaçon dans le marché de la seconde main.

Identifier les indicateurs de contrefaçon sur des vêtements et accessoires d'occasion (logos, coutures, étiquettes, matériaux, numéros de série).

Mettre en œuvre une démarche de contrôle, traçabilité et documentation des produits avant mise en vente.

Établir un plan interne de vigilance et de signalement des produits suspectés de contrefaçon.

Définir une stratégie de sensibilisation des équipes et de communication client-marque en cas d'alerte.

### Programme :

#### Panorama de la contrefaçon dans la revente seconde main

- Définitions : contrefaçon, imitation, usage frauduleux de marque, reconditionnement.
- Spécificités du secteur de la seconde main : absence fréquente de factures, fragilité de la chaîne de traçabilité, commerce en ligne et marketplaces.
- Enjeux pour le revendeur : réputation, obligation de conformité, responsabilité civile et pénale.

#### Identifier et vérifier les signes de contrefaçon

- Signaux d'alerte classiques : logos et marquages incorrects, finitions médiocres, matériaux dégradés, étiquettes manquantes, numéros de série incohérents.
- Outils et méthodes : bases de données marques/brevets, experts, documentation d'authenticité.
- Atelier pratique : comparaison visuelle et technique entre produit authentique vs contrefait.

### **Mettre en place un process de prévention et traçabilité**

- Obligations du revendeur : information du consommateur, traçabilité des produits, provenance des articles.
- Charte interne anti-contrefaçon : définition, diffusion, suivi.
- Communication et collaboration : marques, associations anti-contrefaçon, autorités compétentes.

### **Activer une réaction et une stratégie de contrôle**

- Détection d'un produit suspect : alerte, retrait, documentation, signalement.
- Communication de crise : gestion client, marques impactées, retours produit.
- Mise en place d'un plan d'action : cartographie des risques, définition des procédures et des responsabilités, formation des équipes.

### **Synthèse et plan d'action personnel**

- Récapitulatif des éléments clés à retenir.
- Élaboration individuelle ou collective d'un mini-plan de prévention adapté à votre structure.
- Questions / réponses.

### **Méthodes pédagogiques :**

Apports théoriques combinés à des cas pratiques et exercices interactifs (étude de produits authentiques vs contrefaçons).

Atelier de comparaison directe de vêtements/accessoires pour entraînement aux signaux d'alerte.

Échanges d'expérience et retours d'experts du secteur seconde main et propriété intellectuelle.

Remise de supports pédagogiques (check-list de vérification, grille d'évaluation, plan d'action).

Mise en situation d'un mini-plan de prévention adapté à votre structure.

### **Modalités d'inscription :**

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

### **Modalités d'évaluation :**

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.